



4TP9

FORMATION ECHAFAUDAGES FIXES ET ROULANTS - MONTER, UTILISER ET REALISER LA VERIFICATION JOURNALIERE DES ECHAFAUDAGES FIXES ET ROULANTS

Arrêté du 21 décembre 2004 Article R4323-69 du code de travail : Les échafaudages ne peuvent être montés, ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs ayant reçu une formation adéquate et spécifique Décret du 7 mars 2008 et Art R 4141-15 du Code du Travail.

Objectifs

Monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied et un échafaudage roulant conformément aux notices du fabricant.

Public Visé

Toute personne appelée à monter, démonter et vérifier un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m et un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

Durée

21.00 Heures en présentiel en présentiel

3 Jours

Pré Requis

Aucun

Parcours pédagogique

Se situer et être acteur de la prévention des risques

- Appréhender les enjeux de la prévention
- Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs
- Communiquer et rendre compte
- Signaler les situations dangereuses
- Rappel des règles sur le port et l'utilisation du harnais
- Prévenir les risques

Monter et démonter un échafaudage de pied et un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant

- Identifier les différents types d'échafaudage et leur domaine d'utilisation
- Comprendre et exploiter une notice du fabricant
- Préparer le montage (balisage, état du matériel, choix des outils et EPI)
- Monter et démonter en sécurité une structure simple d'échafaudage de pied et d'échafaudage roulant en prenant en compte toutes les phases du montage définies dans la notice

Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied et les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant

- Appréhender le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- Réaliser l'examen d'adéquation
- Effectuer l'examen de montage et d'installation de l'échafaudage
- Effectuer l'examen de l'état de conservation de l'échafaudage
- Rédiger un compte rendu de vérification

Utiliser un échafaudage roulant et un échafaudage de pied en sécurité

- Le port des EPI
- Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage
- Respecter les limites de charges
- Maintenir l'échafaudage en sécurité
- Prendre en compte la coactivité

Version : 4TP9-20251215

● ASFO Grand Sud

Siret : 834 204 273 00017
N° déclaration activité : 76310897031

● ASFO Grand Sud GP

Siret : 508 047 529 00039
N° déclaration activité : 73810082681

● CEFIRC

Siret : 433 785 946 00032
N° déclaration activité : 72640201664

● ASFO Grand Sud Pays Catalan

Siret : 939 696 886 00018
N° déclaration activité : 76660309966



Objectifs pédagogiques

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage de pied et un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied et un échafaudage roulant en sécurité

Méthodes et moyens pédagogiques

Supports audio visuels adaptés (format POWER POINT + films) et support de cours remis à chaque participant. Alternance entre théorie et pratique, mise à disposition d'un plateau technique avec échafaudages, plans de montage et matériel.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur spécialisé dans le domaine

Méthodes et modalités d'évaluation

Test final d'évaluation des connaissances théoriques et pratiques.

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences INRS des épreuves évaluatives ils recevront une attestation de compétence validant leurs acquis.

La réglementation prévoit une formation de maintien et actualisation des compétences aussi souvent que nécessaire – périodicité définie sous la responsabilité de l'employeur en fonction du contexte professionnel des participants.

Modalités d'Accessibilité

Accès PMR

Effectif

De 3 à 8 Personnes